

## AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire, messieurs les conseillers :

Avis spécial vous est par les présentes donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rivière-à-Claude est convoquée par Nataly M. Ferland pour être tenue le **22 septembre 2025, à 19 heures**, à la salle du conseil sise au 520 Principale est, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflits d'intérêts
4. **RÉSOLUTION** – Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 103 afin de modifier les grandes orientations en matière de construction résidentielle en dehors du périmètre urbain
5. **RÉSOLUTION** – Règlement modifiant le zonage numéro 105 pour mieux définir les termes, préciser les usages par zone et encadrer l'aménagement en territoire forestier
6. **RÉSOLUTION** – Règlement de lotissement numéro 107 afin d'encadrer la cession des voies, les normes minimales, les exemptions et les terrains dérogatoires
7. **RÉSOLUTION** – Règlement modifiant le règlement de construction numéro 106 afin de moderniser les normes de fondations, abroger ceux des rues privées et augmenter les tarifs de sanctions
8. **RÉSOLUTION** – Règlement modifiant le règlement relatif aux permis et certificats numéro 104 afin de préciser les exceptions, les conditions d'émission et les certificats d'autorisation
9. **RÉSOLUTION** – Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PCCMOI)
10. Période de questions
11. Clôture de l'assemblée

Le 8 septembre 2025

La greffière-trésorière

Nataly M. Ferland